

Conseillers en exercice : 23

Présents : 15

Votants : 19

OBJET :

Budget assainissement
décision modificative
n°2

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite.

Transmis le
21 OCT. 2024

DELIBERATION N°2024-85

PROCES-VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 18 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit octobre,
Le Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE DE BERG étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame le Maire, Sylvie DUBOIS

Présents : MM. DUBOIS Sylvie, CHAUSSE Stéphane, FARGIER Marie, ROTGER Patrick, EYRAUD Anne-Marie, VIGNE Christophe, CLEMENT Pierre, BELLENGER Jacques, CROS Isabelle, MORGE Florian, ALONSO Sébastien, LEFRILEUX Yves, VALCKE Sylviane, MEHL Didier, HEMMACHE Martine,

Excusés : MM, SEVENIER-ALIVON Annick, TAULEMESSE Karine, AULNER Roselyne, DUSSOL Roxane, COSSE Marie-Jeanne, LAVILLE-FRANCHI Anne-Marie,

Procurations : MM SEVENIER-ALIVON Annick à Sylvie DUBOIS, TAULEMESSE Karine à Martine HEMMACHE, AULNER Roselyne à Patrick ROTGER, COSSE Marie-Jeanne à Didier MEHL,

Absents non excusés : MM. HEU Marie, BILANCETTI Yann,

L'assemblée communale procède, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, Christophe VIGNE a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de VC suivants, sur le budget de l'exercice 2024

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
23 / 2315 / 32	Immobilisations corporelles en cours/Installations, matériel	110 000,00
Total		110 000,00

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
21 / 21532 / 32	Réseaux d'assainissement	110 000,00
Total		110 000,00

Pour extrait conforme
A VILLENEUVE DE BERG
Le 18 octobre 2024

Sylvie DUBOIS
Maire de Villeneuve de Berg

